

Avril - Juin 2009

Compte-rendu trimestrielle

Arrestations – Incarcérations – Descentes d'Agents de Sécurité dans des maisons appartenant aux Bahá'ís.

- Le **4 Avril 2009**, Mlle Sahba Khademi-Delju de Hamadân a été arrêtée par plusieurs individus en civil et emmenée vers une destination inconnue. Elle a été apparemment incarcérée et gardée en isolement avant d'être libérée sous caution et contrôle judiciaire le 14 Avril
- Le **6 Avril**, Mr Ali Ehsani, de Semnán, a été convoqué par le Tribunal Révolutionnaire, puis incarcéré sous l'accusation de la diffusion de la propagande contre le régime et l'absence d'étiquetage de ses marchandises. La libération sous caution, d'abord refusée, a été finalement accordée le 3 Mai après versement d'une caution de 50 millions de Tomans (soit environ 50 000 US \$)
- Le **8 Avril**, Mr Afshin Ehsanian, un habitant de Shiraz, a été convoqué au Ministère des Renseignement et arrêté en raison de son appartenance à la Foi Bahá'ie, selon les dires de ceux qui l'ont arrêté. Il a été libéré sous caution et contrôle judiciaire le 25 Avril.
- Le **11 Avril**, Mr Sorour Sorourian, Mlle Samira Ayoubi, Mr Payman Aqdasi et Mr Faraz Purhamzadeh, tous résidents dans la Ville de Hamadân, ont eu leurs domiciles mis à sac, leurs affaires personnels confisquées, avant qu'ils soient tous incarcérés pour un jour, et être libérés sous caution et contrôle judiciaire.
- Le **14 Avril**, un résident de Bábol (ville de la Province de Mázandarán), Mr Mushafiq Samandari, a été incarcéré en raison d'une plainte émanant d'un voisin parce que son fils « était en train de se renseigner sur la Foi Bahá'ie », la discussion, sur ce sujet, étant illégal en Iran. Les circonstances de son arrestation se trouvent [sur ce site](#) . Son procès semble avoir eu lieu le 17 Juin, mais aucun verdict n'a été rendu public.
- Du **9 Avril au 24 Mai**, le domicile de Mr Yahya Hedayati a été attaqué à 8 reprises par des assaillants inconnus, à motocyclette. Ces actes de terreur habituellement comportent jets de pierres et bris des fenêtres afin ce créer un climat d'insécurité pour Mr Hedayati et son épouse. Pour avoir d'autres renseignements sur la terreur à Semnán, cliquer : [ici](#). Cette action a été répétée aussi bien avec Mr Hedayati et Mr Adel Fanaian, qui ont été emprisonnés depuis le 5 Janvier 2009, le 14 juin. De plus amples informations concernant ces deux personnes se trouvent [ici](#).
- Le **25 Avril**, Mr. Vahdat Dana a été arrêté. Plus amples détails [ici](#).

- Le **26 Avril**, Mr Shahram Safajoo, de la Ville de Karaj, a été arrêté et incarcéré dans une prison de la ville. Sa maison a été mise à sac et des affaires personnelles ont été confisquées. De plus amples détails [ici](#)
- Le **27 Avril**, Mme Siyamac Iqani et Mme Susan Teybanian-Jabbari ont été arrêtées. Elles ont été libérées le **3 Mai** sous caution de 150 million Toumáns (150 000 US \$)
- Le **20 Mai**, Mr Shahram Hasim, un Bahá'í de Téhéran, a quitté son domicile pour rejoindre son travail avec son véhicule personnel et n'est plus rentré chez lui. Cet incident s'est produit 3 jours après un appel téléphonique du Bureau des Forces de l'Ordre de la République Islamique d'Iran. Plus de renseignements [ici](#). La version de ce rapport en persan est disponible [ici](#).
- A une date indéterminée en **Juin**, une sixième femme bahá'ie de Qáemshahr a été déclarée coupable. Il s'agit de Mme Firouze Yegan (Asadi), qui avait été arrêtée le 8 Janvier 2009 puis libérée le 3 Février et, finalement, condamnée à un an d'emprisonnement.
- Le **8 Juin**, Mr Anvar Moslemi – qui avait été arrêté le 22 Novembre 2008 et libéré un peu plus tard – a été condamné à un an d'emprisonnement avec le motif futile de : “Appartenance à des groupes ayant des activités contre la nation ou faisant de la propagande contre le régime”. De plus amples détails sur cette personne [ici](#).
- Le **17 Juin**, le domicile de Mme Manijeh Nasrillahi (Manzavián) de Mázandarán, a été mis à sac par des agents du Ministère des Renseignements et elle a été elle-même arrêtée. Plus de renseignements sur Mme Nasrillahi [ici](#).

Le **23 Juin** à Semnán, des agresseurs non identifiés ont utilisés des pierres et des cailloux pour détruire le commerce de Mr Payam Shahdeman. Au cours de la même soirée, des inconnus ont utilisé des engins incendiaires pour mettre le feu au magasin d'opticien de Mr Akbar Pur-Husayni. Ils n'ont pas réussi à brûler le magasin, mais ont occasionné des dommages considérables.

Destruction, Diffamation, Vente des propriétés bahá'ies.

- Le **25 Juin**, la version, en Persan, de “*Baha'i World News Service*” (Service de Nouvelles Internationales Bahá'ies) annonçait que le cimetière bahá'í du village de Ayul, dans la Province de Mázandarán, qui avait été préalablement confisqué et proposé à la vente, avait été vendu. Nous ne disposons pas de plus de détails à l'heure actuelle.
- Détail surprenant : À Sari, les Bahá'is locaux ont été condamnés à payer une amende de 300 US \$ pour « dégradation de l'environnement d'un cimetière bahá'í » en y enterrant un Bahá'í décédé.

Les sept dirigeants baha'is (connus sous le nom de : les “Yárán”)

- Le **12 Mai**, les “Yarán” ont reçu un [nouveau] motif d’inculpation sous l’appellation de : « Propagateur de la corruption sur la Terre » (ou : “Mofsed fel-Arz”). Le Code Pénal de la République Islamique d’Iran prévoit la peine de mort pour une telle inculpation.
- Le **24 Juin**, la date du procès des “Yaran” a été annoncée pour le 11 Juillet 2009.

Moments de victoire, Libérations et Soutiens publics pour les Bahá’is

- Le **6 Avril**, le Corps administratif ad hoc des Bahá’is d’Iran, autrefois désigné sous le nom de “Yarán”, a reçu l’autorisation de voir, une nouvelle fois, leur famille derrière une fenêtre vitrée. Pour de plus amples renseignements sur la situation des “Yarán” et des nouvelles de leur procès imminent, cliquer [ici](#).
- Le **12 Avril**, il a été rapporté que Sorour Sorourian, ainsi que trois autres jeunes Bahá’is, avaient été temporairement libérés. Il convient de préciser que les autorités peuvent les convoquer à nouveau, à tout moment, pour une nouvelle incarcération. De plus amples renseignements [ici](#).
- Ce même jour, les étudiants de l’Université de Durham, au Royaume Uni, ont voté une Résolution qui exprime leur inquiétude au sujet des jeunes Bahá’is d’Iran qui ont été exclus de l’Enseignement supérieur. Détails au sujet de cette résolution : [ici](#).
- Le **19 Avril**, lors d’une conférence des Nations Unis contre le Racisme et l’Intolérance, à Genève, les défenseurs des Droits de l’Homme ont lancé un défi au Président iranien, Mr Mahmoud Ahmadi-Nejad, afin qu’il élimine la discrimination sévère en Iran, faisant mention en particulier du sort des Bahá’is. Le rapport complet de l’AFP est accessible [ici](#).
- Le **21 Avril**, dans une lettre adressée, le premier jour de la Fête bahá’ie de Ridván, à la Communauté Bahá’ie, le Premier Ministre britannique, Monsieur Gordon Brown, a décrit les préjugés et la discrimination subis par les Bahá’is comme particulièrement “tragiques”.
- Le **25 Avril**, Haleh Houshmandi-Salehi a été libérée sous caution.
- Le **15 Mai**, le Gouvernement du Royaume-Uni a réitéré son inquiétude pour les sept dirigeants baha’is emprisonnés en Iran, à l’anniversaire de leur premier jour d’incarcération. Ce document est accessible en entier [ici](#). Ce même jour, le Ministre canadien des Affaires Étrangères a également émis une Déclaration, montrant son inquiétude en ce qui concerne l’emprisonnement des “Yarán”. Pour plus amples informations, cliquer [ici](#).
- Également durant ce trimestre, la poursuite des persécutions des Bahá’is, et d’autres minorités en Iran, a été mise en relief dans le Rapport 2009 d’Amnesty International sur l’état des Droits de l’Homme dans le monde. Plus de renseignements sur ce rapport : [ici](#).

- Le **11 Juin**, lors d'une manifestation électorale en soutien à plusieurs candidats à l'élection présidentielle, en Iran, la foule a chanté son soutien à plusieurs minorités religieuses, dont les Bahá'is. Pour visionner la vidéo de cette manifestation, cliquer [ici](#).
- Le **25 Juin**, le "Centre de Documentation Iranien sur les Droits de l'Homme" ("Iran Human Rights Documentation Center": IHRDC) a condamné le régime iranien pour avoir refusé à ses citoyens de jouir des droits élémentaires que sont le droit d'expression et d'association libres. Détails de cette déclaration [ici](#).